



## 1<sup>er</sup> trimestre 2024

### Le recul de l'emploi salarié privé amorcé fin 2023 se confirme au 1<sup>er</sup> trimestre 2024

Après les niveaux records atteints en 2023, une baisse d'emploi de 2 % intervient dans un contexte de graves difficultés pour la filière nickel, qui se propage à tous les secteurs d'activités. Elle ne reflète pas encore les conséquences de la crise sans précédent qui a éclaté en mai, en lien avec les enjeux institutionnels.

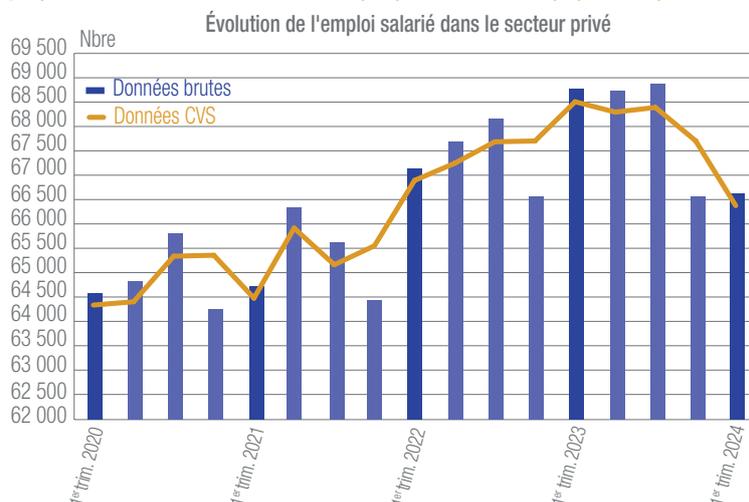
Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, 66 600 salariés sont déclarés auprès de la Cafat par les employeurs du **secteur privé**. L'emploi salarié dans le privé recule ainsi de 2,0 % par rapport au trimestre précédent, après une première baisse de 1,0 % fin 2023. Dans cette publication, toutes les évolutions sont calculées par rapport au trimestre précédent en données corrigées des variations saisonnières (CVS). Le niveau de l'emploi recule après avoir atteint un record au cours des trois premiers trimestres de 2023 en dépassant la barre des 68 500 emplois. Les graves difficultés dans le secteur de la mine-métallurgie expliquent en grande partie cette baisse. Cette tendance devrait s'accroître dans les trimestres à venir en raison de la crise que traverse le territoire depuis le 13 mai 2024.

Parallèlement, l'indicateur du climat des affaires (ICA) publié par l'IEOM, qui reflète l'opinion des chefs d'entreprises, perd 13 points, pour atteindre 84,4 ce trimestre. Depuis sa création il y a 25 ans, l'ICA n'avait atteint un niveau aussi bas qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, quand les cours du nickel étaient au plus bas et début 2020 quand le monde plongeait dans la crise COVID.

Les créations d'entreprises reculent légèrement (-0,3 %), avec 1 150 créations ce trimestre, après une hausse de même ampleur au trimestre précédent. Les cessations d'entreprises sont en diminution plus marquée de 2,2 %, prolongeant la tendance amorcée au trimestre précédent (-3,9 %). Le solde (créations – cessations d'entreprises) redevient toutefois légèrement positif (+80 entreprises), après avoir été plus fortement déficitaire fin 2023 (-260). Entre début janvier et fin mars 2024, 55 liquidations judiciaires ont été prononcées, un niveau proche de la moyenne trimestrielle observée entre 2014 et 2023 (59).

Ce trimestre, l'emploi salarié est en baisse dans tous les grands domaines d'activité. En volume, la baisse concerne plus particulièrement les services, la construction et l'industrie. Le recul est moindre dans le commerce et l'agriculture.

#### ● Après des niveaux record en 2023, l'emploi privé amorce un repli plus marqué au 1<sup>er</sup> trimestre 2024



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

## L'emploi dans les services recule pour le deuxième trimestre consécutif

Le secteur des **services** hors commerce demeure le principal pourvoyeur d'emplois privés en Nouvelle-Calédonie, avec un emploi sur deux.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, il déclare 33 400 salariés, soit une diminution de 1,8 % par rapport au trimestre précédent. Cette baisse s'ajoute à celle de -1,0 % observée au 4<sup>e</sup> trimestre 2023. Le niveau de l'emploi repasse ainsi sous la barre des 34 000, après avoir culminé à plus de 34 300 durant les trois premiers trimestres de 2023.

La baisse de l'emploi touche en premier lieu l'enseignement privé, où les effectifs diminuent de 12,1 % par rapport au trimestre précédent, surtout dans le secteur de l'enseignement primaire. Ce résultat est la conséquence de l'érosion des effectifs d'élèves qui se poursuit à chaque rentrée scolaire. L'emploi diminue de 3,9 %, dans les services administratifs et de soutien, affectant particulièrement les activités de sécurité privée et de soutien aux entreprises ; ainsi que dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (-2,9 %), principalement dans le domaine de l'ingénierie et des études techniques. Enfin, les effectifs des services domestiques auprès des ménages employeurs enregistrent une diminution de 2,9 %, poursuivant une tendance à la baisse qui dure depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2022.

Sur un an, le secteur des services hors commerce perd 940 emplois, mettant fin à une série de neuf trimestres de progression.

## Recul marqué de l'emploi dans la construction

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, le secteur de la **construction** comptabilise 5 810 salariés, soit une diminution de 6,5 % par rapport au trimestre précédent. Cette baisse accentue la diminution observée au 4<sup>e</sup> trimestre 2023 (-1,5 %), qui avait mis fin à la reprise timide de l'emploi dans ce secteur amorcée au début de l'année 2022. Ainsi, le secteur de la construction déclare, au T1 2024, l'effectif le plus faible au 1<sup>er</sup> trimestre depuis 20 ans.

Sur les douze derniers mois, le solde d'emplois dans le secteur de la construction est de nouveau négatif, avec une perte de 440 emplois.

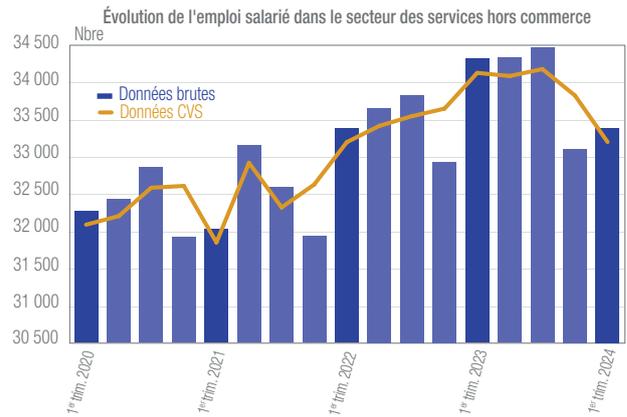
## Dans l'industrie, la baisse de l'emploi s'accroît

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, le secteur de l'**industrie** dénombre 15 400 salariés, soit une baisse de 2,2 % sur trois mois. Après avoir maintenu des effectifs relativement stables à un niveau record durant les trois premiers trimestres de 2023, le recul amorcé en fin de l'année s'est accentué.

La réduction des effectifs salariés touche particulièrement l'industrie manufacturière, avec une baisse de 2,5 % ce trimestre, après -0,8 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2023. Les entreprises métallurgiques sont les plus affectées par ces suppressions d'emploi. En effet, le secteur nickel en Nouvelle-Calédonie fait face à d'importantes difficultés : la production de l'usine KNS est à l'arrêt depuis février et la confirmation par l'industriel Glencore de sa volonté de se retirer de son partenariat avec la SMSP. Le personnel est maintenu en emploi, mais la sous-traitance prend fin. Par ailleurs, les coûts de production élevés, la demande mondiale fluctuante, les exigences environnementales, les variations de prix des matières premières et les blocages sur certains sites d'extractions mettent à mal cette industrie. L'industrie extractive pâtit elle aussi de ce contexte difficile : ses effectifs reculent de 2,8 %. Ce sont pour l'heure les activités de soutien aux entreprises du nickel (préparation et analyse, broyage, concassage...) et notamment les sous-traitants de KNS qui sont les plus concernés.

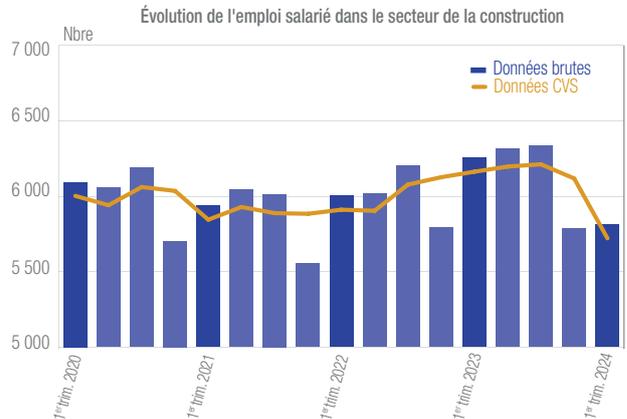
Sur les douze derniers mois, le secteur de l'industrie perd 470 emplois.

## Dans les services, l'emploi retrouve son niveau de début 2022, après des niveaux records en 2023



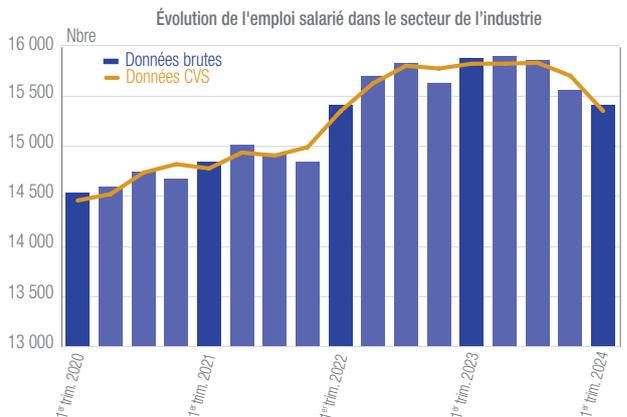
Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

## Les effectifs dans la construction sont à leur plus bas niveau au 1<sup>er</sup> trimestre depuis 20 ans



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

## Après avoir plafonné plus d'un an à des niveaux records, la baisse des effectifs dans l'industrie s'accroît au 1<sup>er</sup> trimestre 2024



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

**Note de lecture :** Compte tenu des disparités de volume de salariés selon les secteurs, les échelles des graphiques peuvent varier. En conséquence, il faut être vigilant dans l'interprétation visuelle des graphiques présentés.

## Baisse de l'emploi plus modérée dans le commerce et l'agriculture

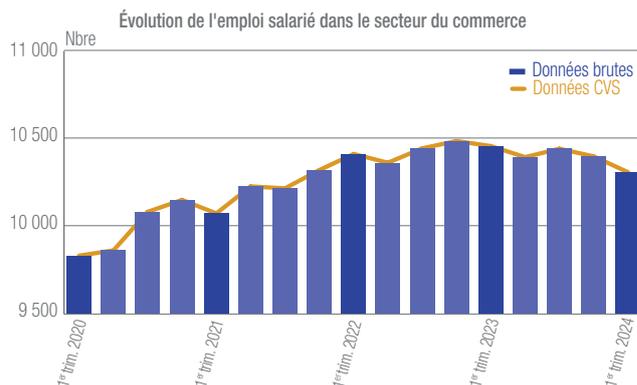
Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, le secteur du **commerce** comptabilise 10 310 salariés, en diminution de 0,9 % sur 3 mois, après -0,4 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2023. La baisse concerne essentiellement les activités de commerce de détail, en particulier les magasins spécialisés dans l'équipement du foyer, ainsi que le commerce de gros notamment des équipements industriels.

Sur un an, le commerce affiche une perte de 150 emplois.

Le secteur de l'**agriculture** emploie 1 600 salariés, soit une diminution de 4,6 % sur un trimestre. L'emploi recule de nouveau après avoir enregistré une hausse de 2,9 % fin 2023. La baisse concerne essentiellement les activités de cultures de légumes, melons, racines et dans une moindre mesure la culture de céréales et la pêche en mer. Elle masque cependant une augmentation de l'emploi dans les activités de culture de fruits tropicaux et d'aquaculture en mer.

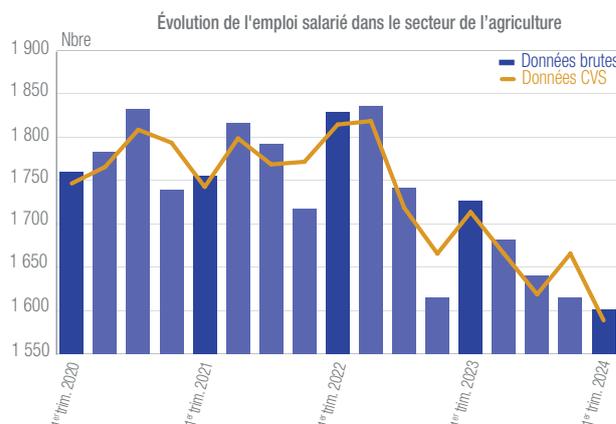
En glissement annuel, le secteur agricole perd 130 emplois.

### ● Des effectifs en repli dans le commerce



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

### ● Des effectifs particulièrement bas au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 dans l'agriculture



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

Note de lecture : Compte tenu des disparités de volume de salariés selon les secteurs, les échelles des graphiques peuvent varier. En conséquence, il faut être vigilant dans l'interprétation visuelle des graphiques présentés.

## Encadré : Les suppressions d'emplois se produisent principalement dans les entreprises dont l'implantation est territoriale et en province Nord

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, les effectifs salariés diminuent principalement dans les entreprises dont l'implantation est territoriale, avec une baisse de 4,0 % sur un trimestre, après une relative stabilité depuis un an. Avec des effectifs moindres mais un poids relatif plus important, l'emploi recule de 5,8 % dans les entreprises implantées exclusivement en province Nord. Le recul amorcé depuis juin 2023 (-0,9 %) s'est accentué au fil des trimestres (-1,2 % au 3<sup>e</sup> trimestre et -3,8 % au 4<sup>e</sup> trimestre). En province Sud, le nombre d'emplois recule de 0,4 % après une baisse de 1,2 % en décembre 2023.

En revanche, dans les entreprises situées exclusivement en province des îles Loyauté, les effectifs salariés se portent relativement mieux : +0,9 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, après +0,9 % au 3<sup>e</sup> trimestre et +1,6 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2023).

Les données disponibles ne permettent pas de localiser précisément les emplois au lieu d'exercice de l'activité. Dès lors, l'ensemble des salariés déclarés par une entreprise sont rattachés à l'adresse de son siège social, à défaut de pouvoir ventiler chacun au sein des différents établissements de l'entreprise. Une ventilation des emplois selon l'implantation de l'entreprise employeuse sur le territoire est toutefois proposée ici, selon 4 modalités :

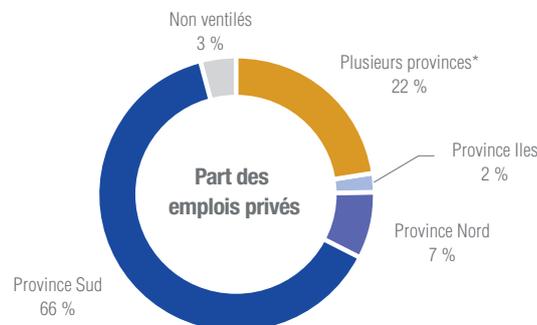
- implantation en province îles : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province des îles Loyauté
- implantation en province Nord : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province Nord
- implantation en province Sud : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province Sud
- implantation territoriale : l'entreprise et ses établissements sont situés sur 2 ou 3 provinces distinctes.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, 97 % des emplois du secteur privé peuvent être ventilés sur l'une de ces 4 modalités. Les 3 % restant concernent principalement les salariés des ménages en tant qu'employeurs, pour lesquels l'information concernant la localisation du ménage employeur n'est pas disponible, et, dans une moindre mesure, ceux dont le siège social de l'entreprise est situé hors du territoire.

Dans le détail, près de deux tiers des emplois relèvent d'entreprises implantées exclusivement en province Sud, 7 % en province Nord et 2 % en province des îles. Les 22 % restants relèvent d'entreprises dont l'implantation est territoriale, le plus souvent des grandes entreprises : dans cette catégorie en effet, 8 emplois sur 10 sont déclarés par des entreprises employant 100 salariés ou plus. À l'inverse, pour les employeurs implantés exclusivement dans le nord ou les îles, plus de quatre emplois sur dix sont enregistrés dans de petites entreprises de moins de 10 salariés.

### ● Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, 2 emplois sur 10 relèvent d'entreprises d'implantation territoriale

Ventilation des emplois selon l'implantation des entreprises employeuses



\* Sont comptabilisés les emplois des entreprises ayant des établissements situés sur plusieurs provinces.

Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

## ● Emploi salarié privé au 1<sup>er</sup> trimestre 2024

	Évolution par rapport au trimestre précédent (CVS*)	Évolution sur 1 an	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
<b>Emploi salarié</b>			
<b>Effectif employeurs du privé</b>	<b>-1,9</b>	<b>-2,3</b>	<b>10 418</b>
<b>Emplois salariés du secteur privé (a)</b>	<b>-2,0</b>	<b>-3,1</b>	<b>66 604</b>
<b>Détail par sous-secteurs du privé (b)</b>			
Agriculture, sylviculture et pêche	-4,6	-7,3	1 601
Industrie	-2,2	-3,0	15 397
Industries extractives	-2,8	-4,9	1 707
Industries manufacturières (c)	-2,5	-2,7	11 903
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-0,8	-2,3	792
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,9	-3,2	995
Construction (c)	-6,5	-7,1	5 813
Commerce	-0,9	-1,4	10 305
Services	-1,8	-2,7	33 387
Transports et entreposage	1,0	2,2	4 273
Hébergement et restauration	-0,2	-2,9	4 335
Information et communication	1,7	-1,5	1 179
Activités financières et d'assurance	0,7	1,6	2 663
Activités immobilières	-1,7	-4,5	711
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-2,9	-2,5	2 244
Activités de services administratifs et de soutien	-3,9	-7,5	6 005
Administration publique	-0,4	-1,9	890
Enseignement	-12,1	-13,3	2 188
Santé humaine et action sociale	2,3	2,2	3 730
Arts, spectacles et activités récréatives	-5,7	-2,1	682
Autres activités de services	-0,8	5,8	2 471
Services domestiques	-2,9	-8,5	1 987
Activités extra-territoriales	-9,4	-5,4	29
Indéterminés (d)	///	///	100
<b>Détail par zone géographique (voir encadré)</b>			
Province des Iles Loyauté	0,9	2,1	1 105
Province Nord	-5,8	-10,9	4 818
Province Sud	-0,4	-1,7	43 889
Implantation territoriale	-4,0	-3,8	14 688
Non ventilés	///	///	
<b>Démographie d'entreprises</b>			
Créations (cumul du trimestre)	-0,3	-0,9	1 149
Cessations (cumul du trimestre)	-2,2	-9,5	1 071
Liquidations judiciaires (cumul) - Nombre d'entreprises ayant cessé leur activité suite à une liquidation judiciaire	-22,5	1,9	55

\* Les indicateurs présentés dans ce tableau sont fortement soumis à des variations saisonnières, c'est pourquoi les évolutions trimestrielles sont présentées corrigées des variations saisonnières (CVS). Les données sont désaisonnalisées globalement et par stratification. C'est pourquoi le résultat désaisonnalisé global n'est pas la somme des variations désaisonnalisées par stratification. Unité : % ; nombre

(a) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi

(b) NAF rev2

(c) Les effectifs de KNS SAS, immatriculé au Ridet dans le secteur construction, ont ici été réaffectés au secteur industrie manufacturière

(d) Cette catégorie regroupe les salariés dont l'entreprise est hors-territoire et ne possède pas de Ridet sur le territoire.

Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

## ● Chiffres clés de l'emploi au 1<sup>er</sup> trimestre 2024

	Évolution par rapport au trimestre précédent (Données brutes*)	Évolution sur 1 an	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
<b>Moral des entreprises (donnée trimestrielle)</b>			
Indicateur du climat des affaires (point)	13,4	-19,5	84,4

\* Les indicateurs présentés dans ce tableau ne sont pas soumis à variations saisonnières. Les évolutions trimestrielles sont donc calculées à partir des données brutes. Unité : % ; nombre

Sources : IEOM - Isee

### Source et méthode

Les statistiques concernant l'emploi salarié sont établies sur la base **des déclarations faites par les employeurs auprès de la Cafat, pour la couverture sociale de leurs salariés.**

Les résultats commentés dans la présente publication concernent les **salariés du secteur privé uniquement** (hors salariés du secteur public, fonctionnaires ou travailleurs indépendants). De même, les stagiaires, élèves de l'enseignement technique, bénéficiaires d'une mesure d'aide à l'emploi, stagiaires en formation, PPIC, apprentis, intermittents, VCAT, sont exclus du décompte.

Ils portent sur le nombre de salariés **ayant un contrat en cours au dernier jour du trimestre**, quelle que soit la durée de ce contrat ou le temps de travail (temps plein pendant une durée limitée, temps partiel pendant tout le trimestre, ...). Ces résultats ne renseignent donc pas sur la durée de travail, par opposition à des statistiques en équivalent temps plein. Toutefois, pour ne pas compter plusieurs fois une même personne qui aurait travaillé pour plusieurs employeurs au cours de la même période, les données brutes sont redressées par l'Issee en opérant une pondération par le nombre de contrats : ainsi un salarié qui aurait deux contrats actifs au cours d'une même période serait comptabilisé pour  $\frac{1}{2}$  auprès de chacun de ses employeurs.

Les données collectées par la Cafat sont rapprochées par l'Issee de celles du Ridet, pour préciser le secteur d'activité dans lequel chaque salarié doit être comptabilisé. Les statistiques sont ainsi diffusées par secteur d'activité de l'employeur, jusqu'à un niveau de détail assez fin, selon la **nomenclature NAF rev.2.**

NB : Les salariés employés par des entreprises dont le siège est situé hors-territoire de la Nouvelle-Calédonie et qui n'ont pas de Ridet local sont comptabilisés et affiliés à la catégorie « Indéterminée » pour le secteur d'activité.

Les statistiques sont révisées à chaque nouvelle mise à jour, sur une période de 5 années glissantes, pour tenir compte des déclarations tardives ou des contrôles enregistrés par la Cafat.

Depuis le dernier trimestre 2019, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) adressée à la Cafat par chaque employeur avant toute embauche, doit mentionner des informations quant à la citoyenneté ou la durée de résidence du salarié. D'autres éléments concernant l'emploi sont également attendus, comme le niveau de formation du salarié, la nature de l'emploi et du contrat, la situation du salarié avant l'embauche.

Ces informations, très utiles pour caractériser les nouvelles embauches et le marché de l'emploi, ne sont malheureusement pas renseignées systématiquement par les employeurs. Si le taux de remplissage sur ces variables s'améliore progressivement d'année en année, il n'est toutefois hélas pas encore suffisant pour autoriser une exploitation statistique fiable de ces informations.